

# Constats, défis et stratégies de l'apport normatif du français aux négociations internationales

## Intervention de Eric Thérout

Panel sur le thème : «Négociateur en français»

Colloque SFDI et SQDI sur le droit international en français

Université Paris-Cité, 17 octobre 2025

---

### Introduction

- Ma perspective est celle du praticien et de l'observateur, pas celle du théoricien ou du chargé de cours universitaire.
- Ma perspective est aussi singulière en raison du fait que ma pratique internationale se déroule au sein d'un État infraétatique, au statut international sui generis : le Québec, lequel n'est membre de plein droit qu'au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie
- La réalité francophone selon ODSEF<sup>1</sup> : Plus de 345 millions de francophones sur la planète aujourd'hui et près de 90% de la jeunesse francophone sera africaine à l'horizon 2050.

### 1. Constats

#### a) La place du français dans les négociations internationales

- Il faut distinguer les négociations bilatérales des négociations multilatérales
- Négociations bilatérales :
  - Entre États francophones : le français va de soi
  - Avec des États non-francophones : 2 options
    - Négo en anglais puis traduction en français pour une version officielle à signer
    - Négo avec traducteurs-interprètes – enjeu de coûts
- Négociations multilatérales :
  - Le français demeure une langue officielle dans la plupart des grandes organisations internationales (ONU, OMC, OACI, etc.) et une langue de travail, en principe, dans plusieurs enceintes spécialisées (par exemple, l'ONU, l'UNESCO, l'UE, l'UA). La réalité fonctionnelle est plus anglophone (sauf OIF).

---

<sup>1</sup> [Accueil | ODSEF - Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone](#)

- Historiquement, le français a été une langue diplomatique de premier plan (traités, conventions, arbitrages). Notamment dans la construction européenne et son COREPER<sup>2</sup>.
- Aujourd'hui, sa place est concurrencée par l'anglais comme lingua franca des relations internationales, y compris au COREPER depuis l'élargissement du membership de l'UE.

## b) Importance pour la clarté juridique

- Les textes négociés en français offrent une grande précision juridique, grâce à la tradition civiliste et à la richesse lexicale.
- Les versions françaises des traités, conventions et résolutions servent souvent de référence interprétative lorsqu'elles coexistent avec des versions anglaises ou espagnoles.

## 2. Défis

### a) Défis linguistiques et diplomatiques

- **Pression de l'anglais** comme langue véhiculaire, surtout dans les enceintes techniques (climat, numérique, commerce) et le sous-financement des OIG.
- **Traductions imparfaites** : certains termes n'ont pas d'équivalent exact, ce qui peut créer des divergences juridiques (par exemple en droit des technologies ou en droit commercial).
- **Compétences linguistiques inégales** : tous les négociateurs francophones ne disposent pas d'une maîtrise suffisante pour défendre leurs positions en anglais dans des contextes dominés par l'anglais, d'où l'importance qu'ils puissent s'exprimer en français.

### b) Défis politiques et institutionnels

- **Rapport de force diplomatique** : les pays anglophones imposent souvent l'usage de leur langue comme outil de rapidité et de diffusion.
- **Affirmation de la diversité linguistique** : négocier en français relève parfois d'un geste politique, mais il faut concilier cela avec l'efficacité pratique des échanges.
- **Coûts de traduction et d'interprétation** : les États et organisations doivent investir pour garantir un véritable multilinguisme, ce qui n'est pas toujours priorisé.
- **Défense pro-active** : Les États et organisations francophones (Québec, France, Union africaine, OIF) se doivent de défendre activement l'usage du français comme langue de travail et de négociation

<sup>2</sup> [Conseil de l'UE : le Comité des représentants permanents \(Coreper\) - Touteurope.eu](http://Conseil.de.l'UE:le.Comité.des.représentants.permanents(Coreper)-Touteurope.eu)

### c) Défis liés à la légitimité et à l'influence

- Risque que les **textes négociés en anglais** deviennent la version de fait et de référence utilisée par les praticiens, même si la version française est juridiquement égale.
- Danger d'une **perte de nuance** pour les États francophones qui ne peuvent pas imposer leur terminologie, ce qui influence l'interprétation future des traités.
- Nécessité de former de nouveaux négociateurs capables de défendre les positions francophones dans un contexte **multilingue et multipolaire**.

## 3. Des succès francophones

L'objectif de cette section est de démontrer que la conception et l'idéation de normes juridiques internationales en français peuvent avoir un impact déterminant en matière de normes conventionnelles internationales.

### a) La diversité des expressions culturelles

- Dossier franco-qubécois, puis OIF, puis UNESCO : la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005<sup>3</sup>
  - Conceptualisation en français
  - Langue prédominante des Groupes d'experts
  - Langue des échanges avec le Secrétariat
- C'est encore le cas avec les travaux liés aux impacts du numérique et de l'intelligence artificielle<sup>4</sup>

### b) Les négociations climatiques

- Le Bulletin des négociations de la terre (IISID)<sup>5</sup> et IFDD

---

<sup>3</sup> [La Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles | Diversité des expressions culturelles](#)

<sup>4</sup> Voir les travaux du Comité intergouvernemental de 2025 : [Décisions - UNESCO Bibliothèque Numérique](#)

<sup>5</sup> [Archives du Bulletin des Négociations de la Terre.](#)

Le Bulletin des négociations de la Terre (ENB) fournit une couverture équilibrée, opportune et indépendante des négociations des Nations Unies sur l'environnement et le développement. L'équipe du Bulletin des négociations de la Terre assure une couverture quotidienne des négociations et événements liés au développement durable partout dans le monde, documentant les efforts internationaux pour lutter contre les changements climatiques, la perte de biodiversité, l'utilisation durable des terres, la gestion sûre des produits chimiques, l'exploitation minière en haute mer et d'autres défis mondiaux.

- Entente historique par laquelle le Québec, la France, la Wallonie et l'IFDD (OIF)<sup>6</sup> assurent la traduction quotidienne du Earth Negotiations Bulletin en changements climatiques produit par l'Institut international du Développement durable.
- La pratique des concertations francophones de l'OIF peut mener à des prise de positions concertées ayant plus d'impact aux tables de négociations
- Le futur avec l'IA
  - L'Université de Sherbrooke travaille avec l'Université Havard à développer un modèle et des outils soutenus et développés grâce à l'intelligence artificielle, lesquels permettraient aux négociateurs francophones d'avoir en temps réel la traduction en français des documents de négociations climatiques, des analyses des positions de négociations des acteurs et des propositions de positions stratégiques tenant compte des intérêts respectifs des Parties.<sup>7</sup>

### **c) La reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles**

- L'entente Québec-France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles (RQP)<sup>8</sup>
  - L'entente établie un cadre de référence inspiré d'une directive communautaire<sup>9</sup> qui doit être administré par tous les ordres professionnels et les métiers réglementés afin de déterminer l'équivalence globale des formations et champs de pratiques à des fins de reconnaissance des qualifications professionnelles
  - Conclue en 2008 entre le Président français et le premier ministre du Québec, c'est l'entente entre deux entités économiques distinctes la plus effective au monde, plus de 10 000 bénéficiaires
  - Une entente similaire a été par la suite conclue entre le Québec et la Suisse<sup>10</sup>, même si la portée matérielle est plus limités.
- L'AECG
  - Le chapitre 11 de l'AECG<sup>11</sup> portant sur la RQP a été élaboré à partir du modèle de l'entente Québec-France

---

<sup>6</sup> Voir Engagements internationaux du Québec 2012-14 : [Microsoft Word - BNT Accord traduction 2013-2015 V6 FINAL.doc](#)

<sup>7</sup> Voir : [Learn | AI Negotiation](#)

<sup>8</sup> Entente 2008-12 : [2008-12.pdf](#)

<sup>9</sup> [Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles \(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE\) - Légifrance](#)

<sup>10</sup> [2022-08.pdf](#)

## 4. Stratégies et pistes d'action

### a) Pour la francophonie internationale

- **Consolider les alliances linguistiques** dans les enceintes multilatérales afin de garantir un multilinguisme effectif (ONU, COP, OMC) et Mobiliser les réseaux francophones pour défendre l'usage du français dans les négociations clés.
  - Renforcer les GAF et les concertations francophones dans les enceintes multilatérales, au-delà des groupes régionaux du système onusien
    - Exemple pertinent GAF UNESCO : de forum social à un groupe de travail qui élabore des positions et partagent des objectifs qui transcendent la dynamique des groupes régionaux onusiens. Aussi un groupe de pression pour exiger que les documents de travail soient bien élaborés et distribués dans les deux langues de travail de façon simultanée
    - En arrivant en groupe linguistique, plus facile de solliciter les autres regroupements linguistiques : lusophones, arabophones, hispanophones
    - Autre exemple «d'impact inversé»: Condition féminine ONU et son impact sur la programmation OIF
    - Pourquoi ne pas créer des GAF : OIT, COP climat et biodiversité, FAO, OMS, etc
  - Promouvoir le plurilinguisme
  
- **Développer la terminologie française** dans les secteurs émergents (climat, intelligence artificielle, biotechnologies) pour éviter la dépendance exclusive à l'anglais.
  - **Le Réseau normalisation francophone (RNF)**<sup>12</sup>
    - L'Association RNF regroupe les parties prenantes qui croient à l'influence et à la participation des francophones dans la normalisation internationale comme outil de développement économique durable. Elle regroupe plus de 80 adhérents répartis dans 30 pays.

---

<sup>11</sup> [Texte de l'Accord économique et commercial global – Reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles](#)

<sup>12</sup> RNF : [Accueil - Association Réseau Normalisation et Francophonie](#)

**Sa mission : faire de la normalisation un pilier de la vitalité économique de la Francophonie, notamment par les moyens suivants :**

- Promouvoir la normalisation et son utilisation dans les pays francophones
- Favoriser la participation des pays francophones dans l'élaboration des normes
- Faire la promotion de la langue française

**Objectif : Accroître la participation et l'influence des francophones** dans les activités de normalisation internationales

- **Renforcer la formation des négociateurs francophones** afin qu'ils puissent s'exprimer, rédiger et défendre leurs positions en français, même dans des enceintes dominées par l'anglais.
  - **Promouvoir l'utilisation «bidirectionnelle» de l'IA** pour une traduction rapide en français des documents déposés en anglais et, inversement pour les documents déposés en français
    - Projet Université de Sherbrooke et Havard
  - **Former la relève diplomatique et juridique** : investir dans la préparation de jeunes négociateurs capables d'évoluer dans un environnement multilingue, mais en défendant fermement l'usage du français.
- **Valoriser le français comme gage de légitimité** : la diversité linguistique reflète la représentativité et la démocratie dans les forums mondiaux.

## **b) Pour le Québec**

- **Exploiter son rôle dans la Francophonie** : continuer à jouer un rôle moteur dans l'OIF, notamment en matière de diversité linguistique, de climat et de numérique.
- **Développer une expertise thématique** (changement climatique, intelligence artificielle responsable, commerce carbone, diversité culturelle) pour demeurer ou devenir un **chef de file francophone** dans ces dossiers.
- **Multiplier les ententes bilatérales** (France, Wallonie-Bruxelles, pays africains francophones) pour bâtir des coalitions francophones dans les forums où il a accès.
- **Innover dans les sujets traités en français**, comme le Québec a su le faire en matière de diversité des expressions culturelles ou de reconnaissance des qualifications professionnelles.

## 5. Conclusion et discussion

- Le français reste un **outil stratégique et identitaire** en négociation internationale.
- Mais sa pérennité dépend :
  - de la **volonté politique**, de la **formation** et de la **coopération francophone**.
  - De la responsabilité individuelle et collective des diplomates et de la société civile
- Pour le Québec comme pour la francophonie, négocier en français est à la fois un **acte pragmatique** (clarté juridique, diversité linguistique) et un **acte symbolique** (affirmation culturelle et politique).
- Et pour faire tout cela, nous avons besoin d'A.I.D.E., c'est-à-dire :
  - **Ambition**
  - **Innovation**
  - **Détermination**
  - **Endurance**